RESPONSABILITE CIVILE

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM DE L'ENFANT :

CLASSE 2025/2026 :

ADRESSE COMPLETE :

Nom et prénom du responsable légal :

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :

ASSURANCE SCOLAIRE

Chaque famille doit fournir deux éléments pour l'assurance scolaire de son ou ses enfants :

- **Un numéro de "Responsabilité civile"**, souvent liée au "contrat multirisques habitation" : elle couvre votre enfant pour les dommages causés à autrui. A demander à la compagnie d'assurance.

  Nom et adresse de l'organisme assureur :

  Numéro de RC :

- **Une attestation "Individuelle accident corporel"** : elle couvre l'enfant pour ses propres dommages corporels, (valable pour le scolaire et l'extra-scolaire).

  A joindre au présent document.

A
Lu et approuvé le

Signature du ou des responsables légaux :

Les données à caractère personnel sont collectées à des fins de gestion des services périscolaires sur le fondement d'une mission du service public par la commune de Saint-Marcel. Ces données sont à destination de l'école, du personnel communal et de la mairie. Vos informations sont conservées jusqu'à 5 ans maximum. Pendant cette période, nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité de ces données. Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Vous pouvez effectuer ces démarches par téléphone au 04.79.24.04.24 ou à l'adresse : contact@mairie-st-marcel.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez nous contacter, et si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.